

Monsieur Le Maire

Monsieur l'adjoint à la tranquillité publique et à la prévention

Monsieur le président de la commission "solidarité, seniors, santé, handicap, accessibilité"

Madame la conseillère déléguée à l'action intercommunale en matière de santé



OBJET : COVID 19

Hellemmes, le 16 octobre 2020

Comme nous l'avons évoqué lors d'une question posée durant le dernier conseil communal, vous n'avez pas souhaité répondre à notre précédent courrier daté du 18 septembre, et nous le regrettons étant donné l'importance du sujet que constitue la lutte contre la propagation du CORONAVIRUS. Depuis lors, la ville de Lille et par extension notre commune d'Hellemmes, sont passées au stade de l'alerte maximale. Nous y voyons le signe qu'il faut prendre des mesures plus fortes encore, sans tarder, et ainsi briser cette dynamique qui nous a conduit chaque jour un peu plus vers l'état d'urgence sanitaire.

Sans revenir sur la réponse apportée à la question lors du dernier conseil communal, nous tenons ici à partager avec vous nos idées concrètes, révélatrices de notre capacité à travailler avec votre majorité sur certains sujets, dans l'intérêt général.

Nous avons d'ores et déjà identifié 6 mesures peu coûteuses, qui peuvent être prises rapidement à l'échelle de la commune:

1. Créer un affichage au sol, à l'entrée de chaque périmètre dans lequel le port du masque est obligatoire.

Nous constatons qu'il n'est pas simple pour l'ensemble des habitants de savoir s'ils sont ou non dans une zone de port obligatoire du masque. Marquer chaque entrée de ces zones nous semble donc un bon moyen d'information en complément de la signalétique et du plan déjà élaboré par les services municipaux.

2. Créer un marquage au sol indiquant les espaces d'attente devant les commerces les plus fréquentés.

Nous constatons sur ce point que devant certains commerces les plus fréquentés, les clients font parfois la queue de manière désordonnée, sans toujours respecter les règles de distanciation, et parfois en générant une file qui coupe le trottoir sur toute sa largeur. Un marquage au sol des emplacements d'attente permettrait à la fois d'aider les commerçants dans l'organisation de l'attente de leur clientèle, et encouragerait le respect des règles de distanciation tant entre les clients que vis à vis des passants.

3. Etalement du marché sur un espace plus important.

Nous avons pu observer sur le marché du samedi matin que les règles sanitaires étaient mises à rude épreuve. La dimension des allées ne permet pas toujours de respecter la

distance d'un mètre lors du croisement d'un autre client. La proximité des stands cause par endroit le débordement de la file d'attente sur le stand voisin. Il existe pourtant plusieurs espaces inexploités aux abords du périmètre actuel. C'est le cas entre le boulodrome et l'espace des acacias, ainsi qu'au pied de l'église.

4. Interdiction d'accès au marché pour les usagers dépourvus de masques.

La police municipale pourrait être mobilisée durant le temps du marché afin d'interdire l'accès aux personnes dépourvues de masques et rappeler à l'ordre ceux qui le portent mal.

5. Mise en place d'un point de distribution permanent de masques au CCAS

Certains habitants n'ont pas reçu leur dotation municipale de masques. Cet équipement est pourtant devenu indispensable aujourd'hui. Cet aléa dans la distribution est particulièrement préjudiciable pour les publics les plus modestes, et nous pensons notamment aux habitants suivis régulièrement par le CCAS.

6. Piétonisation pendulaire des rues des écoles

Les abords des écoles constituent une importante zone de rencontre le matin, le midi et le soir des jours de classe. L'espace dédié aux voitures aux abords des écoles sont autant de mètres carrés qui peuvent manquer pour garantir les règles élémentaires de distanciation entre les parents dans cette zone. La piétonisation pendulaire de ces rues permettrait de faciliter la distanciation de ces lieux.

L'ensemble de ces mesures est envisagé comme un complément aux mesures préfectorales déjà prises et applicables à notre commune. Quelles que soient les mesures que vous déciderez de retenir, nous pensons que la police municipale a un rôle fondamental à jouer dans l'explication des règles en vigueur, et nous vous appelons à mobiliser ses agents sans réserve pour prévenir la disparition des bons réflexes.

Nous restons bien évidemment à votre disposition sur ce sujet.

Pour les élus "Hellemmes Verte"

Julien GILBERT

